

BTS Notariat

Avec quel bac ?

- ✓ Bac général
- ✓ Bac techno STMG sciences et technologies du management et de la gestion
- ✓ Bac pro Assistance à la Gestion des Organisations...

I. Formation

Le titulaire de ce BTS travaille au sein d'un office notarial. Il assiste le notaire dans l'accomplissement de certaines tâches en tant qu'assistant rédacteur d'actes ou en qualité de négociateur de biens immobiliers à vendre ou à louer.

Il peut être chargé de la rédaction d'actes simples tels que les contrats de mariage, les donations, les successions, les baux d'habitation... Il contribue au traitement juridique, administratif et comptable lié à l'ouverture, à la constitution, au suivi et à la clôture des dossiers : identification des acteurs, rédaction de courriers, renseignement de formulaires, réunion de pièces juridiques, relance, vérification des délais, classement des actes et archivage... Lors de la formalisation des actes, il contrôle leur qualité et leur conformité : vérification des documents administratifs, élaboration de bordereaux, calcul de droits, dépôt des actes et gestion des relations avec les organismes concernés. La signature de l'acte authentique est effectuée par le notaire lui-même.

II. Les attendus Parcoursup

- Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes
- Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes, notamment en matière de patrimoine
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels
- Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

III. Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux, la formation comporte des enseignements professionnels :

Environnement économique et managérial :

- l'office notarial et ses domaines d'intervention ;
- l'authentification des actes et la responsabilité du notaire ;
- la gestion de l'office et les facteurs d'évolution de l'activité notariale.

Droit général et droit notarial :

- le cadre de la vie juridique : le système juridique, les sources du droit, l'organisation de la justice et du notariat...
- les acteurs de la vie juridique et leur état : filiations, parentés, régimes matrimoniaux...
- la transmission du patrimoine à titre gratuit : libéralités, indivision et partage ;
- les droits et les biens : classification et droit de propriété ;
- les actes et les faits juridiques : théorie générale des obligations, responsabilité civile et pénale...

- les opérations de financement ; le droit de l'urbanisme et de la construction ; le droit rural ; le droit de l'entreprise ; les éléments de fiscalité ; les règles de droit social applicables au notariat

Techniques notariales :

- communiquer et s'informer : déontologie, accueil et orientation du client, rédaction de courrier, communication électronique, logiciels professionnels...
- s'organiser : gestion du temps, organisation des données et archivage;
- rédiger des actes : négociation immobilière notariale, barèmes fiscaux professionnels, structuration de l'acte ;
- accomplir les formalités : sous-produits et formalisme des actes.

Conduite et présentation d'activités professionnelles

Un stage en entreprise obligatoire de 12 semaines réparties sur les 2 ans d'études permet de se familiariser avec l'environnement professionnel.

Règlement d'examen			
Épreuves	Coef.	Forme	Durée
E1- Culture générale et expression	3	Écrit	4h
E2- Langue vivante étrangère (a)	2	Écrit	2h
		Oral	20min + 20min(b)
E3- Environnement économique et managérial du notariat	3	Écrit	3h
E4- Droit général et droit notarial	4	Écrit	4h
E5- Techniques notariales	6	Écrit	5h
E6- Conduite et présentation d'activités professionnelles	3	CCF 2 situations d'évaluation	
EF 1 Langue vivante étrangère 2 (c)		Oral	20min + 20min(b)

(a) Les langues vivantes autorisées sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien et portugais

(b) Durée de préparation à l'épreuve

(c) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire

IV. Poursuite d'études

Le BTS Notariat a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en licence pro.

Autres formations en lien avec le droit...

V. Débouchés

Cette formation a été créée dans le but de former des collaborateurs de notaires, qui pourront travailler dans différentes structures : en office notarial, dans une chambre départementale des notaires, en centre de recherches ou encore dans les conseils régionaux de notaires.

Métiers accessibles :

- Attaché au service juridique,
- Assistant juridique,
- Collaborateur de notaire,
- Collaborateur juridique.